

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

PRE
014

Durée : 2 jours (14h)



Lieu : Intra



Loi du 31 décembre 1991
Décret du 05 novembre 2001
Décret du 17 décembre 2008
Circulaire du 18 avril 2002

▷ Public / Prérequis :

- Tout personnel d'encadrement, directeur des ressources humaines, membre du CHS, responsable Qualité...

▷ Intervenants :

- Ingénieur hygiène et sécurité

▷ Objectifs :

- Acquérir les outils méthodologiques permettant d'appréhender les risques au poste de travail
- Réaliser un document synthétique
- Appliquer le décret du 05.11.2001, suivi du décret du 17 décembre 2008

▷ Moyens pédagogiques :

- Pédagogie active
- Exercices

▷ Méthodes d'évaluation :

- Contrôle continu

Programme pédagogique :

LE DOCUMENT UNIQUE : POURQUOI ?

- Contexte réglementaire
- Définitions :
 - Risques, dangers, dommages de quoi parle-t-on ?
 - Qu'est-ce que l'évaluation en matière de risque ?
 - Les approches d'analyse des risques et l'évaluation « à priori » des risques.
 - La forme du document unique, 3 exigences ; cohérence, commodité, traçabilité.
 - Contenu : sur quels champs documentaires s'appuie le document unique ?
 - Les systèmes de management
- Le document unique : qui ?
 - Réunion des acteurs.
 - Définition des objectifs, de la méthode et des moyens.
 - La mise en place d'un groupe de travail.
 - Tableau d'implication des acteurs.
- L'évaluation des risques, quelle démarche ?
- La démarche : préparer l'évaluation.
- Identifier les risques.
- Classer les risques.

LE DOCUMENT UNIQUE : COMMENT ?

- Définir les unités de travail d'un établissement.
 - Par activité.
 - Par poste.
 - Par risque.
 - Tableau des fonctions à risque dans un établissement de soins.
- L'analyse d'un poste de travail.
 - Principes.
 - Guide d'analyse.
- Classification des risques :
 - Principes.
 - Matrice.
- Présentation des résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Les risques spécifiques à l'établissement
 - Les dangers.
 - Les risques généraux, les risques psychosociaux, les facteurs de pénibilité.
 - Leur maîtrise.